

## **Information Post AGO**

### **UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING**

**Siège social :** Immeuble « EQUINOXE », 1<sup>er</sup> étage du bloc « A »- Les Berges du Lac 2- 1053

La société Universal Auto Distributors Holding publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale ordinaire tenue le 05 Juin 2026.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, sans restriction ni réserves, les modes et les délais de convocation de la présente réunion et la déclare régulièrement constituée, et couvre en conséquence irrévocablement, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

*Cette résolution est adoptée à la majorité des Actionnaires présents et/ou représentés à l'exception de l'actionnaire monsieur Chouaib BEN MAHMOUD.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, accepte la démission du commissaire aux comptes de la société, le cabinet CMC SARL, représentée par monsieur Cherif Ben Zina, pour le dernier exercice 2018 de son mandat, et décide de désigner le cabinet GLOBAL FINANCIAL AUDIT & CONSULTING représentée par Monsieur Hatem BEN NEJI, en tant que nouveau Commissaire aux Comptes de la Société, qui accepte, pour les exercices 2018-2019-2020 venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés*

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, accepte la démission du commissaire aux comptes de la société, le cabinet FMBZ KPMG TUNISIE SA, représentée par monsieur Mohamed HZAMI, pour les exercices 2018-2019-2020 de son mandat, et décide de désigner le Cabinet Horwath ACF, représenté par monsieur Noureddine BEN ARBIA, en tant que nouveau Commissaire aux Comptes de la Société, qui accepte, pour le mandat de son prédécesseur venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés*

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, accepte les démissions de Messieurs Amor NAJAI et Laaroussi BAYOUDH, de leurs mandats d'administrateurs indépendants pour les exercices 2018-2019-2020 et ce, à effet à partir du 01-12-2018, et décide de reporter la régularisation de la situation de la société

conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n° 23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés*

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte les démissions de Messieurs Sofiene DIMASSI et Abdelaziz BEN YOUSSEF de leurs mandats d'administrateurs représentants des actionnaires minoritaires, avec effet au 03/05/2026 pour le premier, et au 20/05/2022 pour le second, et décide de reporter la régularisation de la situation de la société conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n° 23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés*

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires confère tous pouvoirs au représentant légal ou toute personne qu'il mandate à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés*